

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

**Déclaration de S.E.M. Bamanga Abbas Malloum,
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentant Permanent de la République du Tchad
à l'occasion de l'Examen Périodique Universel de Madagascar,
03 novembre 2014**

Monsieur le Président,

Ma délégation salue chaleureusement la délégation de Madagascar et la félicite à la présentation de son rapport national dans le cadre du second cycle de son Examen Périodique Universel et de la déclaration liminaire qu'elle vient de nous livrer.

Nous notons avec satisfaction que malgré les crises politiques majeures que le pays a traversées, Madagascar a su préserver la cohésion sociale, et assurer autant que possible le fonctionnement de ses mécanismes nationaux en matière des droits de l'homme.

Dans ce sens, la mise en œuvre des bon nombre des recommandations issues du premier cycle de son EPU témoigne de la volonté des autorités malgaches à faire face aux problèmes qui entravent l'édification d'un Etat des droits de la paix et la consolidation de l'unité nationale.

Nous saluons l'adoption de la loi N° 2014-007 portant création de la Commission Nationale Indépendante des droits de l'homme.

Cela est une preuve de l'engagement des autorités à promouvoir et protéger les droits de l'homme.

Les progrès sont aussi tangibles sur d'autres registres liés aux droits économiques, sociaux et culturels. En particulier la lutte contre la pauvreté et protection des femmes et enfants, par la création de la coordination nationale de la microfinance pour aider les femmes vulnérables et l'éducation des associations féminines.

Ma délégation demande le renforcement des mesures de protection à l'égard des femmes et des enfants relatives à des pratiques culturelles néfastes telles que la pratique de *Moletry* ou la stigmatisation des enfants jumeaux.

En conclusion, nous souhaitons plein succès au Gouvernement malgache dans ses efforts en faveur de l'exercice des droits de l'homme, malgré les diverses contraintes bien réelles rencontrées.

Je vous remercie Monsieur le Président.